

DECRET N° 111 /2013/PRG/SGG
PORTANT NOMINATION D'UN AMBASSADEUR

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VU La Constitution ;

VU la loi L/2001/028/AN du 31 décembre 2001 portant statut général des Fonctionnaires ;

VU le décret D/2011/037/PRG/SGG du 22 février 2011 portant attributions et organisation du Ministère des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger ;

VU le décret D/2012/109/PRG/SGG du 5 octobre 2012 portant remaniement partiel du Gouvernement ;

DECRETE

ARTICLE 1^{er} Monsieur Ali DIANE, précédemment Secrétaire Général du Ministère d'Etat Chargé des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger est nommé Ambassadeur- Représentant Permanent auprès de la l'Office des Nations unies à Genève (Suisse)

ARTICLE .-5 Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République

26 JUIN 2013

Conakry, le 2013


Pr Alpha CONDE